

Fiche pratique « orientation des usagers des régies »

I Périmètres des régies des Mairies d'arrondissement

✓ **Facil'familles**

Les prestations concernées par Facil'familles :

- Les Conservatoires municipaux
- Les ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris
- Les crèches, haltes garderies et assistantes maternelles
- Les centres de loisirs
- Les goûters dans les écoles maternelles
- Les études surveillées
- Les ateliers bleus
- Les actions éducatives (classes de Découverte...)

Mode de paiement :

En mairie

- Par espèces.
- ➔ Le plafond d'encaissement en numéraire est limité à 300 Euros.

Internet

Sur Paris.fr depuis le compte facil'familles : <https://www.paris.fr/facilfamilles>

- par prélèvement automatique.
- par carte bleue
- ➔ Le plafond de paiement par carte bleue est fixé à 2000 Euros.

Courrier postal

- Par chèque à l'ordre de la "Régie Facil'familles", en utilisant l'enveloppe retour fournie avec facture
- Par ticket CESU prépayé (format papier) pour les activités concernées par ce mode de paiement, en utilisant l'enveloppe retour fournie avec facture.
- ➔ Les tickets CESU 2018 peuvent être encaissés jusqu'au 31 janvier 2019.
- ➔ Les chèques vacances ne sont pas un moyen de paiement accepté par facil'familles. Les chèques CESU ne sont pas acceptés en Régie de mairie d'arrondissement.

Si la facture n'est pas acquittée à sa date d'échéance, **le montant dû sera rappelé sur la facture suivante**. A ce terme, sans paiement, l'utilisateur recevra un avis des sommes à payer à la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).

Coordonnées de la DRFIP:

94 rue Réaumur

75002 Paris

Métro : Sentier / paiement possible par espèces, chèque ou carte bancaire

Contacter Facil'famille (pour les erreurs de facturation) :

- **Courrier postal** : Facil'Familles
210, quai de Jemmapes
75010 Paris
- **Accès** : L 2,5 ou 7 station Jaurès ou L 2,5 ou 7B station Stalingrad
- **Accueil physique** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- **Accueil téléphonique** du lundi au vendredi de 9h à 17h- sans interruption. Tél.: 01 42 76 28 77

✓ **Caisse des écoles du 7^e.**

Prestations délivrées par la Caisse des écoles du 7^e :

- gestion de la restauration scolaire
- colonies de printemps et d'été

Mode de paiement :

En Mairie

- Chèque
- Espèces
- Prélèvement

Internet : cde7.fr

- **CB internet**

→ Le paiement peut-être fait directement auprès du directeur/rice de l'école fréquentée (par chèque uniquement et jusqu'à la date limite de règlement mentionnée sur la facture).

Si la facture n'est pas acquittée à échéance, l'utilisateur recevra un avis des sommes à payer à la Trésorerie Principale des Établissements Publics Locaux (TPEPL).

Coordonnées de la TPEPL :

26 rue Bénard

75014 Paris

Métro Pernety (ligne 13)

Paiement possible par espèces, chèque ou carte bancaire

✓ Régie recettes des Mairies

Prestations :

- Mise à disposition de salles
- tournages
- dons

Mode de paiement :

- Espèces
- Chèque

II Autres régies de la Ville de Paris

✓ Cimetières

Cette régie est centralisée mais ne reçoit pas de public. On trouve dans chaque cimetière parisien des mandataires agent de guichet dans les conservations seul interlocuteur des usagers et professionnels.

Prestations payantes:

- Achat et renouvellement des concessions (emplacement dans un cimetière)
- Taxe d'inhumation (entrée d'un corps dans le cimetière)
- Taxe d'exhumation (sortie du corps du cimetière)

Mode de Paiements :

Paiement par **chèque** auprès des concessions uniquement.

- À l'avenir (courant de cette année), soit un paiement par **titrage** en passant par TIPI ou un paiement par **CB**.

Contact :

Les mandataires agent de guichet des conservations sont les seuls interlocuteurs des usagers. Il faut s'adresser à la conservation du cimetière concerné.

Horaires d'ouverture des conservations : 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Liste des cimetières sur :

<https://www.paris.fr/equipements/cimetieres>

✓ Régie du stationnement:

Cette régie est centralisée et n'accueille du public que sur rendez-vous.

Prestations :

Attention : Les Paris cartes pour les particuliers et les FPS minorés se règlent exclusivement au guichet de la régie générale de Paris, voir ci après.

- Délivrance de cartes virtuelles de stationnement (résidentielles, professionnelles, etc).
- Vente de Paris cartes, **uniquement pour les professionnels.**

Pour ces prestations, les usagers doivent se rendre **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** au guichet de la Section du Stationnement sur Voie Publique (SSVP) située au 15 boulevard Carnot 75012.

La prise de RDV se fait sur le site de Paris.fr (<https://teleservices.paris.fr/rdvssvp/>), par facilitation numérique ou par appel au 3975 (0.15 € + pris appel fixe)

Pour la délivrance des cartes virtuelles de stationnement, l'utilisateur est plutôt invité à utiliser le service numérique de délivrance des cartes virtuelles de stationnement, disponible sur Paris.fr (<https://tvvist3res.paris.fr/tvvist/>)

Mode de paiement :

Au guichet sur rendez-vous

- Numéraire
→ Maximum 300€
- CB
- Chèque

Internet : Paris.fr

- <https://tvvist3res.paris.fr/tvvist/> pour les particuliers
- <https://guichetpro.paris.fr/crm/> pour les professionnels

- CB

Contact :

- **Accueil physique :** 15 boulevard Carnot 75012 Paris (ouvert au public sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h)
- **Accès :** métro L1 station porte de Vincennes
- **Accueil téléphonique :** 3975
- **Fiche équipements :** <https://www.paris.fr/equipements/section-du-stationnement-sur-voie-publique-ssvp-19069>

Régie Générale de Paris

Régie prestataire de service pour différentes directions.

Prestations :

- Paiement des vacances arc-en-ciel (pour la DASCO) (**Espèces, chèque, CB**)
- Paiement en guichet de Paris Tennis (paiement en ligne à privilégier) (pour la DJS) (**Espèces, chèque**)
- Vente unitaire de Paris Cartes (uniquement pour les particuliers) (vente de moins de 10 cartes par usagers) (pour la DVD) (**Espèces, chèque, CB**)
- Paiement en guichet des FPS minorés (pour le DVD) (**Espèces, chèque**)

Mode de Paiements (selon la prestation) :

Au guichet

- Espèces
→ À hauteur de 300€ par opération
- CB
- Chèque

Internet : <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

- CB

Contact :

Mail (en cas de besoin) : DFA-RGP@paris.fr

Courrier postal :

8 avenue de la Porte d'Ivry

75013 PARIS

Accès : métro L7 ou tramway T3a : station Porte d'Ivry

Accueil physique du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Fiche équipements : <https://www.paris.fr/equipements/service-relations-et-echanges-financiers-sref-accueil-usagers-financiers-et-professionnels-19151>

TIPI

Le téléservice **Tipi** permet de payer en ligne par carte bancaire tous les titres émis par la collectivité.

Le **téléservice TIPI** est un mode de paiement dématérialisé. Il permet de payer en ligne par carte bancaire tous les titres émis par la Ville de Paris, quelle que soit la nature de la facture (Facil'familles, taxe de séjour, taxe de stationnement, loyers, occupation du domaine public...).

Se rendre sur paris.fr/paiement

Le Trésor public sécurise chaque transaction.